

Déclaration relative aux changements climatiques

BMO Groupe financier (BMO) considère les changements climatiques comme l'un des grands enjeux de notre génération et tout le monde, y compris BMO, est responsable de l'efficacité de la réponse qui devra être apportée.

Nous sommes conscients que nous pouvons jouer un rôle important en soutenant la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone, et que les changements climatiques présentent à la fois des risques et des occasions d'affaires qui peuvent toucher les activités de BMO. Il est également essentiel de s'attaquer aux changements climatiques pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, surtout l'ODD 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Ce point de vue se reflète dans les efforts que nous déployons pour : (1) saisir les occasions d'affaires émergentes, comme les solutions financières durables liées à la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone; (2) mettre en œuvre les bonnes pratiques internationales en matière de services bancaires responsables et d'évaluation du risque environnemental et social; et (3) fournir de l'information utile sur le climat et présenter des rapports sur le développement durable en accord avec les bonnes pratiques internationales, comme les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière.

Gouvernance

Surveillance par le Conseil d'administration

La surveillance par le Conseil d'administration des enjeux relatifs à la durabilité est inscrite dans la charte du Comité d'audit et de révision du Conseil. Ce comité rencontre tous les ans le chef - Durabilité, le secrétaire général et le conseiller général. Ensemble, ils passent en revue et analysent les conclusions du rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (rapport ESG) de BMO, ainsi que les questions liées à la durabilité. Depuis l'exercice 2018, le rapport ESG et l'information relative aux changements climatiques sont soumis à l'examen de l'ensemble du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration de BMO sont évalués selon une grille de compétences dont fait expressément partie l'expérience en matière de durabilité. À titre d'exemple, Jan Babiak met son expérience unique à profit dans son rôle de membre du Conseil d'administration de BMO. Anciennement associée directrice chez Ernst & Young s.r.l., elle a créé et dirigé les Services en changements climatiques et développement durable du cabinet à l'échelle mondiale. Les membres du Conseil reçoivent également de la formation sur les enjeux liés à la durabilité. La formation axée sur la

communication de l'information sur les changements climatiques a été élaborée et présentée aux administrateurs en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC.

Approche de gestion

Le chef de la direction a délégué la responsabilité de toutes les questions touchant la durabilité, y compris les changements climatiques, au conseiller général de BMO. Ce dernier fait partie du Comité de direction de BMO et relève directement du chef de la direction. BMO a nommé un chef - Durabilité qui travaille sous la direction du secrétaire général et du conseiller général. Le chef - Durabilité est responsable de l'élaboration et de l'exécution de la stratégie en matière de durabilité, ce qui comprend la consultation interne, l'engagement des parties prenantes et la communication de l'information. En plus de voir à la production et à la publication du rapport ESG annuel et d'autres déclarations publiques connexes de BMO, il est chargé de surveiller l'évolution des enjeux liés aux changements climatiques et d'élaborer des stratégies de gestion des risques et des occasions qui en découlent à l'échelle de l'organisation.

Le Conseil de la durabilité de BMO, formé en 2008, est composé de cadres dirigeants représentant chaque secteur d'activité et secteur expert de l'organisation, sous la présidence du conseiller général de BMO. Le Conseil de la durabilité se réunit tous les trimestres pour surveiller la mise en œuvre de la stratégie de durabilité de BMO en fournissant soutien et conseils et discuter des risques liés aux changements climatiques ainsi que des occasions qui en découlent et des déclarations qui s'imposent.

Communication de l'information sur les changements climatiques

BMO procède actuellement à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, portant notamment sur l'information qualitative et l'analyse quantitative des risques financiers liés aux changements climatiques en ce qui a trait aux portefeuilles de prêts. L'ensemble des recommandations du GIFCC seront mises en place progressivement au cours des prochaines années, en conformité avec la période de mise en œuvre recommandée par le GIFCC.

Depuis 2006, BMO communique de l'information spécifique sur les changements climatiques, conformément au CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project), et fait des déclarations publiques plus générales sur les questions de durabilité dans son rapport ESG annuel.

Des renseignements supplémentaires sur le risque environnemental et social sont également présentés dans notre rapport annuel, y compris le Rapport de gestion. En 2018, le GIFCC a cité en exemple notre déclaration relative au risque environnemental et social présentée dans notre Rapport de gestion, qui respecte les recommandations du GIFCC sur la gestion du risque. Voir la page 16 du [rapport de septembre du GIFCC](#).

Engagement des parties prenantes

BMO a obtenu l'engagement de ses parties prenantes à l'égard des changements climatiques et participe également à des groupes de travail qui permettent de mieux comprendre les meilleures pratiques. Nous avons notamment mis sur pied un forum de discussion entre les banques sur le GIFCC avec l'aide de l'Association des banquiers canadiens, nous participons activement à l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui a ouvert la voie à des pratiques

émergentes dans l'analyse de scénarios du GIFCC, et nous mobilisons les investisseurs à l'égard de notre programme de lutte contre les changements climatiques. En 2017, BMO s'est joint à la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, une initiative volontaire réunissant des leaders des secteurs public et privé, du milieu universitaire et de la société civile qui échangent leurs expériences en matière de tarification du carbone en vue d'enrichir les connaissances nécessaires au développement de systèmes et de politiques efficaces.

Stratégie

Saisir les occasions

BMO s'est doté d'un cadre stratégique qui définit nos principes de durabilité en parallèle avec nos priorités stratégiques et qui est axé sur la réalisation de notre vision et l'établissement d'un lien de confiance avec nos parties prenantes. Ce cadre stratégique est soutenu par le chef de la direction de BMO. La réduction de notre empreinte environnementale est l'un des quatre piliers de nos principes de durabilité.

Son modèle d'affaires étant adaptable aux tendances du marché, aux occasions d'affaires et aux demandes des clients, BMO saura répondre aux demandes nouvelles et différentes qui découleront des changements climatiques et du passage à une économie mondiale à faibles émissions de carbone en proposant des produits innovants.

Nous percevons la possibilité de nous démarquer en mettant au point de nouveaux produits et services novateurs reliés aux changements climatiques et en offrant des solutions de financement qui peuvent aider nos clients à réussir leur transition vers une économie plus verte. Pour exploiter de telles occasions, nous comptons notamment sur nos produits financiers et nos services-conseils durables – comme la prise ferme d'obligations vertes, sociales et durables et le financement vert – et sur l'adoption d'approches innovantes en matière d'investissement responsable par notre groupe BMO Gestion mondiale d'actifs. Nous explorons en ce moment d'autres moyens de saisir les occasions financières durables de ce marché en expansion, découlant en partie de la transformation des flux de capitaux sous l'impulsion des forces du marché et de la réglementation.

Finance durable

BMO Marchés des capitaux a engagé un spécialiste des solutions financières durables en 2017 et poursuit ses efforts pour renforcer la mobilisation des clients et repérer les occasions d'offrir des produits et des services financiers durables sur le marché. BMO compte également sur les services d'un stratège en obligations vertes à temps plein qui rédige des rapports mensuels sur les marchés réservés à un usage interne ou destinés aux clients. Des groupes de travail, formés de personnes de l'ensemble de l'organisation, se penchent sur les solutions financières durables et les enjeux liés à la durabilité. BMO Marchés des capitaux travaille également de concert avec le Bureau de durabilité environnementale de BMO dans le but de repérer des opérations de prêt vertes qui ont une incidence sociale positive et d'améliorer les processus internes de suivi et de surveillance de ces investissements qui nous permettront d'organiser et d'orienter la croissance de nos activités de financement durable. Une évaluation de notre stratégie à l'égard des changements climatiques et des solutions financières

durables sera réalisée en 2019 afin de tracer la voie à suivre par BMO dans le contexte de la transition vers une économie plus durable à l'échelle mondiale.

Gestion mondiale d'actifs

Les problèmes liés aux changements climatiques ont eu une incidence sur la stratégie de notre gestionnaire d'actifs en propriété exclusive, BMO Gestion mondiale d'actifs. BMO Gestion mondiale d'actifs est un signataire fondateur des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU et s'est engagé à tenir compte des enjeux ESG importants du point de vue financier – y compris les changements climatiques – dans toutes ses stratégies de placement pertinentes. BMO Gestion mondiale d'actifs a répondu en prenant des mesures précises pour gérer les risques liés aux changements climatiques. Ces mesures comprennent :

- L'intégration des facteurs ESG, y compris les changements climatiques, aux processus d'analyse des placements pour toutes les catégories d'actif pertinentes.
- La rédaction d'un [rapport](#) publié par l'Institutional Investors Group on Climate Change sur l'analyse de scénarios pour les investisseurs et visant à soutenir l'application des recommandations du GIFCC.
- Le développement de produits de placement permettant aux investisseurs d'affecter des capitaux à des solutions respectueuses de l'environnement ou à des placements dans les secteurs à faibles émissions de carbone. Parmi ces produits, mentionnons le fonds de capital-investissement Climate Opportunity Partners, dont le capital est entièrement investi dans des entreprises fournissant des solutions, et l'investissement dans des obligations vertes, comprenant deux mandats à l'intention des investisseurs institutionnels.
- La mise en place d'une approche axée sur la mobilisation et l'exercice du droit de vote par procuration visant à encourager les sociétés émettrices à gérer les risques liés aux changements climatiques. BMO Gestion mondiale d'actifs participe activement à Climate Action 100+, une initiative de 30 billions de dollars américains qui vise à améliorer la gouvernance, la stratégie et la communication de l'information des sociétés en ce qui concerne les changements climatiques.
- Le soutien des énoncés de politique publique sur les changements climatiques, comme la déclaration des investisseurs, publiée en 2018, de même que des interventions dans des politiques spécifiques telles que les réformes du marché européen d'échange de droits d'émission.
- L'adoption d'une approche transparente, y compris la publication de renseignements sur l'empreinte carbone de deux de nos fonds responsables dans le cadre de rapports d'impact élargi. BMO Gestion mondiale d'actifs publiera également sa propre réponse pour faire suite aux recommandations du GIFCC.

Gestion des risques

À la lumière des recommandations du GIFCC et des meilleures pratiques émergentes, les risques liés au climat peuvent à la fois comprendre des risques de transition et des risques physiques. Les risques de transition comprennent la substitution de biens, de nouvelles réglementations ou d'autres changements dans le contexte économique au sein duquel la Banque et ses clients exercent leurs activités. Les risques physiques comprennent les changements physiques qui touchent la planète et qui pourraient se répercuter sur nos activités, comme des conditions météorologiques extrêmes, des inondations ou d'autres incidences des changements climatiques. Ces risques potentiels existent pour toutes les institutions financières, y compris BMO, non seulement par rapport à nos propres activités, mais aussi par l'exposition de nos clients à ces risques.

La situation financière de BMO, sa liquidité et sa capacité de créer de la valeur à long terme sont évaluées dans le cadre de notre approche de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Cette approche est présentée à la section [Gestion globale des risques](#) du Rapport de gestion.

Les méthodes actuelles d'évaluation des sources de risque pour l'organisation comprennent implicitement les risques de transition et les risques physiques déterminés par le GIFCC. Nous n'avons pas encore procédé à une analyse de scénarios spécifiques aux changements climatiques, mais nous penchons sur l'application d'une telle approche conformément aux recommandations du GIFCC soutenues par BMO.

Notre cadre de gestion globale des risques nous aide à gérer notre prise de risques, notamment en ce qui concerne les possibilités de croissance dans certains secteurs. Cette approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques. Voir notre [Rapport de gestion](#) pour obtenir une description complète des responsabilités.

L'analyse du risque de crédit et de contrepartie tient compte des changements climatiques. La gestion du risque de crédit relève en premier lieu des prêteurs et des gestionnaires du risque de crédit, qui œuvrent dans une structure de contrôle double pour l'approbation des prêts. Lorsque nous évaluons le profil d'un client, nous prenons en considération tous les risques d'une façon intégrée, y compris les risques liés aux changements climatiques. Des lignes directrices particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux transactions effectuées avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions, lesquelles exigent notamment de comprendre les stratégies d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre par l'emprunteur pour faire face à ces risques. Le résultat de notre évaluation ou processus permet de définir notre profil de risque de crédit, qui fait partie de l'information globale sur le risque et des données trimestrielles destinées à nos principales parties prenantes, notamment le Conseil d'administration, les organismes de réglementation et les investisseurs.

Au plan de l'organisation, on procède ensuite à l'analyse de l'information recueillie pour déterminer les conséquences sur nos activités, et en évaluer l'importance relative (par rapport à d'autres questions ou priorités), en concertation avec les autres secteurs pouvant être concernés. Si le risque lié aux changements climatiques est important, autrement dit, si ces derniers sont susceptibles d'avoir sur le levier d'exploitation d'une entreprise une incidence défavorable telle que l'entreprise pourrait être dans l'incapacité d'honorer ses engagements financiers envers nous, nous mettons en place un plan d'atténuation. Les autres types de risque comprennent :

- Le risque de marché est analysé sous divers angles et comprend le risque associé aux répercussions d'une éventuelle substitution de biens sur le risque de crédit, ainsi que les risques

liés à nos propres produits et services. Ces risques potentiels peuvent également receler des occasions d'affaires qui sont examinées dans l'optique de la finance durable, de l'octroi de crédit responsable et des stratégies de gestion d'actifs. La réponse de BMO sur le plan stratégique consiste notamment à mettre au point des produits et services financiers durables, dont des programmes de services bancaires et d'octroi de crédit responsables.

- Le risque de réputation pourrait être lié à la façon dont on perçoit l'action ou l'inaction de BMO dans le domaine des changements climatiques, nos déclarations sur les changements climatiques ou les activités de nos clients. BMO surveille les risques de réputation liés aux changements climatiques dans le cadre de son évaluation globale des risques opérationnels et des risques d'entreprise. Les risques de réputation liés au climat sont pris en considération par notre cadre de gestion du risque de réputation, qui est supervisé par le Comité de gestion du risque de réputation de BMO.
- Le risque juridique peut découler de la façon dont on perçoit l'action ou l'inaction de BMO dans le domaine des changements climatiques, nos déclarations sur les changements climatiques ou les activités de nos clients. BMO surveille d'autres risques juridiques liés aux changements climatiques dans le cadre de son évaluation globale des risques opérationnels, d'entreprise et de réputation.

Les risques importants sont signalés dans notre rapport annuel. Notre rapport ESG présente également de l'information sur les prêts que nous avons consentis au secteur des ressources naturelles.

Mesures et cibles

Du point de vue des opérations, nous reconnaissons que la gérance environnementale est l'un des enjeux mondiaux actuels les plus pressants, les changements climatiques représentant à eux seuls une menace grandissante. Nos parties prenantes s'attendent à ce que nous tenions compte autant des répercussions directes de nos activités sur l'environnement naturel que de l'incidence indirecte de nos décisions d'achat, et nous n'en attendons pas moins de nous-mêmes. BMO s'est fixé et a atteint trois cibles pluriannuelles distinctes de réduction des émissions à l'échelle de l'organisation depuis 2008, et nous avons travaillé dur afin de maintenir notre carboneutralité depuis 2010.

Nous surveillons et analysons les émissions que nous produisons et surveillons l'évolution des nouvelles taxes et réglementations sur les combustibles et l'énergie qui pourraient avoir une incidence sur nos frais d'exploitation. Nous observons également les données météorologiques des grands centres urbains nord-américains où se trouvent des bureaux de BMO afin d'évaluer les risques physiques pour nos propres activités. Nous tenons compte de ces sujets d'analyse dans nos plans et nos rapports relatifs aux risques opérationnels et au développement durable.

D'un point de vue opérationnel global, BMO est carboneutre. En 2017, BMO a établi un nouvel objectif quinquennal visant à réduire ses émissions de carbone absolues de 15 % avant la fin de l'exercice 2021, en prenant comme référence sa performance de l'exercice 2016. Ce résultat viendrait s'ajouter à la réduction de 13,9 % des émissions de carbone absolues (après ajustement pour exclure l'incidence des facteurs météorologiques et d'autres facteurs) obtenue à la fin de l'exercice 2016 par rapport à sa performance de l'exercice 2012. C'est au groupe chargé de la durabilité environnementale au sein des

Affaires immobilières qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001, ainsi que de définir les objectifs et cibles relativement aux activités de BMO et à sa politique environnementale.

D'autres renseignements sur les mesures et cibles se trouvent dans notre [réponse au CDP](#).

Conclusion

Nous avons hâte de collaborer avec nos pairs du secteur, nos parties prenantes et les instances gouvernementales pour trouver des moyens de cerner et d'atténuer les risques liés aux changements climatiques, et d'affecter des capitaux à des solutions favorables au climat, afin de rendre l'avenir plus durable pour notre planète.

Émission : Mars 2016

Mise à jour : Décembre 2018